

organisé par l'US  TIR A L'ARC  
A CHACUN SA PERFORMANCE

# 3<sup>e</sup> MANCHE CHAMPIONNAT de FRANCE TIR à L'ARC



DU 19 AU 21  
JUILLET 2013

STADE DE FOOT  
DE L'HUISSERIE

DOSSIER D'INSCRIPTION

Contact : [championnatd1@uslaval.fr](mailto:championnatd1@uslaval.fr)





# INVITATION

Objet : 3eme Manche D1

La Compagnie Saint Georges de Laval est heureuse de vous inviter à participer à la 3eme manche du championnat de France par équipes de 1ere division qui se déroulera les 19, 20 et 21 juillet 2013.

Vous trouverez ci-joint l'ensemble des informations utiles pour votre séjour et sur l'organisation de la compétition

- Le programme officiel
- Une feuille d'inscription pour l'équipe
- Une feuille d'inscription pour les tireurs individuels
- Une fiche de renseignements pratiques
- Le terrain de la compétition et son plan d'accès
- Une information sur «Développement durable : le sport s'engage »
- Une fiche tourisme

Les adhérents de la compagnie et ceux de clubs du département seront à votre disposition pour créer les conditions nécessaires à l'atteinte de performances et vous permettre de passer un agréable séjour.

Pour tous renseignements ; une adresse mail [championnatd1@uslaval.fr](mailto:championnatd1@uslaval.fr) ou un numéro de téléphone 06-19-29-59-92

Sportivement et cordialement

Patrick GENIN

Président de la section Tir à l'Arc de l'USL



## PROGRAMME DES TIRS

### Vendredi

| <i>Début</i> | <i>Déroulement</i>               | <i>Durée</i> | <i>Fin</i> |
|--------------|----------------------------------|--------------|------------|
| 15h30        | Ouverture du Greffe              |              |            |
| 16h00        | Entraînement officiel            | 3h00         | 19 h00     |
| 18h30        | Réunion des Capitaines d'Equipes | 0h30         | 19h00      |

### Samedi

| <i>Début</i> | <i>Déroulement</i>             | <i>Durée</i> | <i>Fin</i> |
|--------------|--------------------------------|--------------|------------|
| 8h30         | Echauffement FEMMES Rythme ABC | 0h30         | 9h00       |
| 09h00        | 2 x 2 x 70 m – Femmes –        | 2h15         | 11h15      |
| 12h00        | Echauffement HOMMES Rythme ABC | 0h30         | 12h30      |
| 12h30        | 2 x 2 x 70 m – Hommes          | 2h15         | 14h45      |

*Mise en place – contrôle des scores 45mn*

|       |   |      |       |
|-------|---|------|-------|
| 15h30 | 16ème Hommes & Femmes                       | 0h40 | 16h10 |
| 16h15 | 8ème Hommes & Femmes                        | 0h40 | 16h55 |
| 17h00 | 1/4 finale - Hommes & Femmes                | 0h30 | 17h30 |
| 17h35 | 1/2 finale – Hommes & Femmes                | 0h30 | 18h05 |
| 18h10 | Petites finales et Finales– Hommes & Femmes | 0h30 | 18h40 |
| 18h45 | Podiums individuels                         |      |       |

### Dimanche

| <i>Début</i> | <i>Déroulement</i>       | <i>Durée</i> | <i>Fin</i> |
|--------------|--------------------------|--------------|------------|
| 09h00        | Echauffement 30mn 09h00  | 0h30         | 9h30       |
| 09h30        | 1er match Equipes H & F  | 0h20         | 9h50       |
| 09h55        | 2ème match Equipes H & F | 0h20         | 10h15      |
| 10h20        | 3ème match Equipes H & F | 0h20         | 10h40      |
| 10h45        | 4ème match Equipes H & F | 0h20         | 11h05      |
| 11h10        | 5ème match Equipes H & F | 0h20         | 11h30      |





CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES  
DE CLUB DE 1ère DIVISION

3ème Manche

LAVAL 19, 20 et 21 juillet 2013

**BULLETIN D'INSCRIPTION DES EQUIPES**

EQUIPE MASCULINE

EQUIPE FEMININE

Club de .....

Ville.....

N° agrément FFTA ...../...../.....

Interlocuteur .....

N° de téléphone .....

Adresse mail .....

|   | N° LICENCE | Nom et Prénom | CATEGORIE | Repas terrain samedi | Repas terrain dimanche |
|---|------------|---------------|-----------|----------------------|------------------------|
| 1 |            |               |           |                      |                        |
| 2 |            |               |           |                      |                        |
| 3 |            |               |           |                      |                        |
| 4 |            |               |           |                      |                        |

Attention les cadets(tes) ne tirant pas habituellement à 70 mètres devront produire un certificat médical de surclassement conformément aux textes en vigueur.

Le bulletin d'inscription est à retourner pour le **8 juillet 2013**.

Par mail à [championnatd1@uslaval.fr](mailto:championnatd1@uslaval.fr)

Par voie postale à TIR à L'ARC D1

USL

51 rue d'Hilard  
53000 LAVAL





CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES  
DE CLUB DE 1ère DIVISION

3ème Manche

LAVAL 19, 20 et 21 juillet 2013

**BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL**

Club de ..... Ville.....

N° agrément FFTA ...../...../.....

Interlocuteur .....

N° de téléphone .....

Adresse mail .....

Une confirmation d'engagement sera envoyée par mail le 11 juillet 2013

|   | N° LICENCE | Nom et Prénom | CATEGORIE | Repas terrain samedi | Repas terrain dimanche |
|---|------------|---------------|-----------|----------------------|------------------------|
| 1 |            |               |           |                      |                        |
| 2 |            |               |           |                      |                        |
| 3 |            |               |           |                      |                        |
| 4 |            |               |           |                      |                        |
| 5 |            |               |           |                      |                        |
| 6 |            |               |           |                      |                        |

Attention Compétition ouverte aux arcs classiques avec une distance de tirs exclusivement à 70 mètres. Les cadets(tes) ne tirant pas habituellement à 70 mètres devront produire un certificat médical de sur classement conformément aux textes en vigueur.

**ENGAGEMENT 30 EURO**

Le bulletin d'inscription est à retourner pour le **8 juillet 2013** avec le règlement

Par mail à [championnatd1@uslaval.fr](mailto:championnatd1@uslaval.fr)

Par voie postale à TIR à L'ARC D1

USL

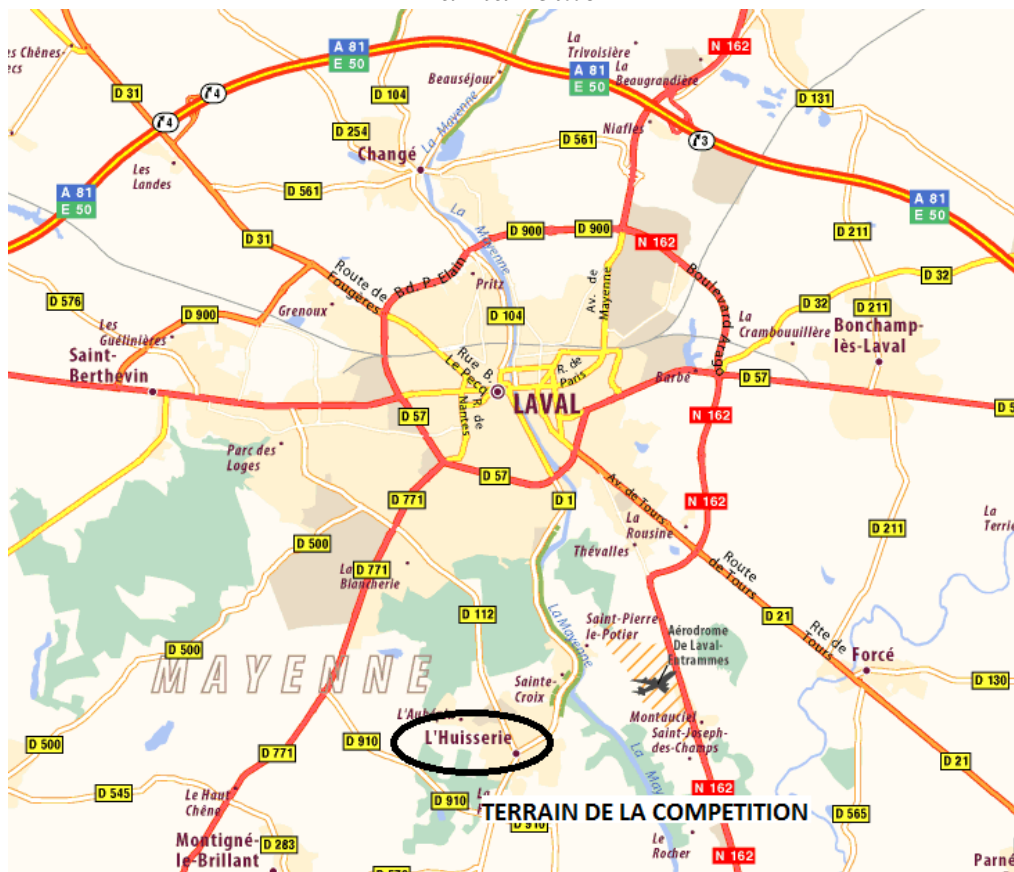
51 rue d'Hilard

53000 LAVAL



# ARRIVER à LAVAL

## Par la route



## Par le train

| <b>PARIS =&gt; LAVAL</b> |                     |                      |
|--------------------------|---------------------|----------------------|
| <b>Le 19 juillet</b>     | <b>Heure départ</b> | <b>Heure arrivée</b> |
| TGV via Le Mans          | 9h53                | 11h48                |
| TGV direct               | 11h08               | 12h47                |
| TGV direct               | 14h08               | 15h42                |
| <b>LAVAL =&gt; PARIS</b> |                     |                      |
| <b>Le 20 juillet</b>     | <b>Heure départ</b> | <b>Heure arrivée</b> |
| TGV via Le Mans          | 15h11               | 17h18                |
| TGV direct               | 16h40               | 18h22                |
| TGV direct               | 18h12               | 19h53                |
| <b>Le 21 juillet</b>     | <b>Heure départ</b> | <b>Heure arrivée</b> |
| TGV direct               | 13h41               | 15h22                |
| TGV via Le Mans          | 15h11               | 17h18                |
| TGV direct               | 16h40               | 18h22                |





## SE LOGER ET SE RESTAURER

Pour connaître les adresses des hôtels et restaurants  
<http://www.laval-tourisme.com/votre-sejour/ou-dormir>  
<http://www.laval-tourisme.com/votre-sejour/ou-manger>

Vous pouvez aussi réserver au CREF de Laval qui possède un agrément auberge de jeunesse.

CREPS 109 avenue Pierre de Coubertin LAVAL tel 02-43-67-91-00

Aire pour les Camping-cars :

Sur Laval : <http://www.laval-tourisme.com/activites/tourisme-fluvial/halte-fluviale-de-laval>

Sur L'Huisserie : Camping-cars autorisés à stationner à proximité du terrain

## SITUATION GEOGRAPHIQUE DU SITE DE COMPETITION

### Le terrain

La compétition se déroule sur le stade d'honneur de l'Huisserie (au sud de Laval)

Coordonnées GPS 48°01'10.49 N et 0°45'45.19 O

Balisage depuis l'arrivée du bourg



*Accessibilité du site par le Bus Laval - L'Huisserie*

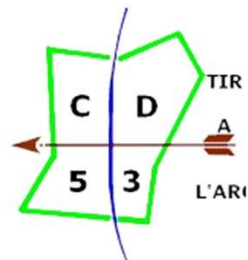
<http://www.lhuisserie.fr/spip.php?article222>



## LES ORGANISATEURS



[usl.tiralarc.free.fr](http://usl.tiralarc.free.fr)



[www.cd53-tiralarc.fr](http://www.cd53-tiralarc.fr)

## LES PARTENAIRES



[www.paysdelaloire.fr](http://www.paysdelaloire.fr)



[www.agglo-laval.fr](http://www.agglo-laval.fr)



[www.lhuisserie.fr](http://www.lhuisserie.fr)



## COMPETITION LABELLISEE



[mayenne.franceolympique.com](http://mayenne.franceolympique.com)  
rubrique développement durable







## Charte du Sport Français pour le développement durable

Un développement non durable de la société et ses conséquences (réchauffement climatique, désordres sociaux) constitue une menace pour le sport et la pratique du sport ne peut se concevoir que lorsque les besoins fondamentaux des hommes et des femmes sont satisfaits. Le développement durable est une condition sine qua non de la durabilité du sport.

Premier loisir des Français, activité reconnue, le sport fait partie intégrante de la société. Cette reconnaissance lui confère une responsabilité sociale qu'il doit et veut exercer en contribuant au développement durable de notre société.

Dans le prolongement de l' « Agenda 21 du mouvement sportif français », le CNOSF souhaite mobiliser l'ensemble du mouvement sportif autour de huit grands objectifs qui constituent autant d'engagements pour un sport et une société écologiquement, socialement et économiquement responsable et durable. Ces huit objectifs constituent « la charte du sport pour le développement durable ».

Le CNOSF propose à tous ses membres — et au-delà à toutes les parties prenantes du sport : partenaires, collectivités territoriales, médias, ... — de s'y associer.

En adhérant volontairement à cette charte, chaque signataire témoigne de son engagement à « agir pour le bien-être des générations actuelles en préservant celui des générations futures ». Ainsi nous ferons vivre les valeurs olympiques et pourrons contribuer à un développement durable du sport et de notre société.

### Premier objectif :

Améliorer la gouvernance du sport pour conduire les politiques sportives de manière durablement et socialement responsable. Améliorer la contribution du sport aux politiques de Développement Durable.

- Inscrire le Développement Durable dans les statuts et règlements des organisations sportives, désigner des responsables développement durable, mettre en place des commissions, publier chartes, déclarations, Agendas 21. S'associer aux politiques et plans d'action mis en œuvre à tous niveaux. Participer aux Agendas 21 locaux.
- Associer les pratiquantes et les pratiquants (notamment les jeunes), les partenaires publics et privés, les acteurs économiques à la définition, la conduite, l'évaluation des politiques sportives.
- Conduire les politiques sportives de manière éco-responsables et durables, adopter les plans d'action correspondants, les doter de moyens.
- Développer des systèmes de contrôle de l'application des mesures décidées et notamment de la charte, mettre en œuvre des démarches de progrès et de qualité, publier des bilans des réalisations.

### Deuxième objectif :

Renforcer la contribution du sport à l'éducation, l'épanouissement des hommes et des femmes. Contribuer à la formation au développement durable.

- Promouvoir les valeurs olympiques comme contribution du sport à la formation de tous : amitié, solidarité,

excellence, respect, fair-play, lutte contre la violence dans et autour du sport.

- Organiser les activités et les équipements pour rendre effectif le droit au sport pour tous.
- Permettre à chacun d'atteindre son excellence sportive et aux meilleurs d'exercer leur activité au plus haut niveau.
- Contribuer à la formation, l'éducation au Développement Durable : communiquer sur ce thème (revues, documents, colloques, internet, ...), former les pratiquants et les cadres (contenus adaptés dans les formations et programmes pédagogiques), mobiliser les personnalités du sport pour qu'ils apportent leur notoriété au service du Développement Durable.

### Troisième objectif :

Contribuer à la cohésion sociale et à la solidarité entre peuples et territoires, genres et générations.

- Contribuer à la résolution des déséquilibres territoriaux et sociaux par l'implantation d'équipements et d'activités dans ces territoires (politiques des quartiers). Adapter les activités aux caractéristiques et aux besoins des territoires et des publics (migrants, situations sociales particulières, ...)
- Handicaps, encourager la mixité valides /handicapé (locaux, activités), employer des handicapés dans les organisations sportives, rendre accessibles les locaux et aménager des places spectateurs dans les installations sportives (tous handicaps).
- Encourager activement l'accession des femmes aux responsabilités, aux activités.

Le Sport Notre Passion Commune

Compétition labellisée





#### **Quatrième objectif :**

Promouvoir dans toutes leurs dimensions les relations du sport et de la santé.

- Développer des programmes de pratiques du sport comme facteur de santé, de lutte contre l'obésité et de prévention des maladies.
- Préserver la santé et la sécurité des sportifs par l'établissement de programmes et règlements sportifs adaptés, développer une médecine sportive de prévention, un suivi médical des sportifs, prévenir les accidents sportifs.
- Lutter contre le dopage par des programmes d'éducation, contrôler leur mise en œuvre, sanctionner.
- Promouvoir le sport des seniors (santé, maintien de l'autonomie).
- Prendre en compte la santé et la sécurité des publics et des organisateurs lors de la planification des manifestations (bruit, qualité de l'air, accidents, ...) et de la conception des équipements.

#### **Cinquième objectif :**

Lutter contre les changements climatiques, promouvoir la sobriété énergétique.

- Repenser l'organisation des activités pour minimiser la production de gaz à effet de serre. Veiller à limiter les déplacements lors de l'établissement des calendriers et le choix des lieux d'implantation des équipements et manifestations. Privilégier les activités à bilan carbone neutre.
  - Favoriser des modes de déplacements performants et respectueux de l'environnement.
  - Conduire des bilans carbone des organisations et activités.
  - Adopter les mesures correctives adéquates.
  - Favoriser les nouvelles technologies (vidéo, télé conférence, ...) qui rendent inutiles les déplacements des personnes.
  - Conduire des programmes d'économie d'énergie et des ressources.
- Privilégier les ressources renouvelables.

#### **Sixième objectif :**

Protéger et valoriser ses lieux d'exercice sportifs.  
Promouvoir des comportements sportifs durables et responsables.

- Développer des programmes de formation, d'éducation, d'information à l'environnement dans les programmes des pratiquants, éducateurs et dirigeants. Lancer des programmes d'études et des recherches pour alimenter ces travaux.

- Changer les habitudes des sportifs, promouvoir les gestes utiles, les « démarches éco participatives ».
- S'impliquer dans une gestion respectueuse des sites, des paysages et de la nature, adapter les activités aux contraintes environnementales, au respect de la biodiversité.
- Promouvoir un mode de gestion exemplaire des associations sportives : économiser les ressources naturelles (achats de produits recyclés), déchets (les limiter en amont, les traiter en aval), recycler les matériels sportifs.

#### **Septième objectif :**

Prendre en compte l'environnement et le développement durable à toutes les étapes de la planification, la réalisation et l'utilisation des équipements, des manifestations et des matériels.

- Manifestations : concevoir et gérer les manifestations de manière responsable et durable, élaborer des cahiers des charges adaptés.
- Équipements (neuf et réhabilitation) : Concevoir et répartir les équipements pour améliorer leur contribution à un aménagement équilibré du territoire. Adopter des normes de construction des bâtiments exigeantes (HQE, norme QEB-AFNOR, ...). Développer des programmes d'économies d'énergie, viser pour les bâtiments sportifs l'objectif « bâtiment à énergie positive » (solaire, photovoltaïsme, isolation, ...).
- Matériels : mettre en œuvre des politiques d'achat éco responsables, allonger la durée de vie des matériels (réutilisation, ...), traiter les matériels sportifs en fin de vie (recyclage, destruction contrôlée, ...).

#### **Huitième objectif :**

Renforcer la contribution du sport à une économie durable, à la solidarité sportive internationale et à la paix dans le monde.

- Organiser les activités sportives de manière à laisser un héritage positif et durable pour les territoires et les populations (retombées économiques positives, réhabilitation et revitalisation de sites, sensibilisation accrue à l'environnement, politiques et mesures environnementales améliorées, emplois, ...). Développer des emplois de qualité dans le sport. Les pérenniser.
- Tenir compte dans les politiques d'achat, dans les échanges, des droits fondamentaux de la personne (achats responsables et équitables, travail des enfants, ...).
- Multiplier les actions de coopérations sportives et de solidarités internationales. Les organiser dans le sens du co-développement et de la paix dans le monde.

*Charte adoptée le 2 juillet 2008,*

*signée par les présidents des fédérations membres du CNOSF lors de l'Assemblée générale du 19 mai 2009.*

**Le Sport Notre Passion Commune**

### **Compétition labellisée**





## La Mayenne, un département à découvrir

### LA MAYENNE

#### **Paysage typique de l'ouest de la France**

Lointain héritier de l'antique forêt, le bocage, milieu naturel transformé par l'homme depuis le néolithique est un des traits majeurs des paysages de l'ouest de la France. Il juxtapose des parcelles de taille irrégulière entourées de haies vives sur talus séparés par des chemins creux. Vu d'une hauteur, le pays semble être une vaste et silencieuse forêt. Le chêne pédonculé constitue l'essence dominante du bocage où il fut souvent planté sur les talus. Il peut vivre de 500 à 1000 ans. Arbre imposant à large couronne, il est emblématique de la forêt mixte du massif mayennais (forêts de Charnie et de Sillé).

#### **Un milieu naturel très riche**

En raison de l'intensification de l'agriculture, le bocage s'est dégradé avec toutefois, depuis une dizaine d'années, une prise de conscience des agriculteurs qui ont compris l'intérêt du bocage pour la conservation de l'eau et pour la protection des animaux. Au niveau de la faune et de la flore, le bocage permet de rencontrer de nombreuses plantes comme la digitale, le sceau de Salomon, aubépine épineuse, millepertuis perforé, la centaurée... ou des oiseaux comme le faucon crécerelle, la chouette hulotte et de nombreux passereaux, de la fauvette au bouvreuil ou encore des espèces d'insecte protégées comme le scarabée pique-prune.



Il est bien agréable de s'y promener le long des itinéraires de randonnée qui ont été balisés et entretenus, un livre de botanique à la main et les jumelles en bandoulière. Le bocage devient alors un véritable livre vivant.



### LE PAYS DE LAVAL

Fort de 20 communes et de près de 100.000 habitants, le Pays de Laval cache derrière sa tranquillité apparente, un caractère bien trempé qui en a fait, de tout temps, une terre d'accueil et de séduction. Cette situation privilégiée existait déjà à l'époque gallo-romaine. Ce rôle de carrefour allait se confirmer par la suite, avec l'expansion progressive de la ville de Laval, devenue un point de passage obligé entre les différentes provinces du Maine, de la Bretagne et de la Normandie.

Au fil des siècles, les 19 autres communes sont venues ajouter leur pierre à l'édifice, chacune avec ses trésors architecturaux, son patrimoine et sa personnalité propre qui contribuent à faire du Pays de Laval un territoire à la fois harmonieux et riche de sa diversité.

### LAVAL

#### **Laval, ville d'Art et d'Histoire**

La ville de Laval s'est vue attribuer le label "ville d'Art et d'Histoire" par le ministère de la culture. L'adhésion à ce prestigieux label national est la garantie





de prestations et d'activités nombreuses et remarquables autour du patrimoine urbain ainsi que l'assurance d'un accueil de qualité.

Il y a bientôt 1000 ans, un premier château à motte fut fondé par Guy Ier de Déneré sur l'actuelle Place de La Trémoille. Puis un bâtiment de pierre fut construit à partir du XIII<sup>e</sup> siècle en bordure de l'éperon rocheux dominant la rivière La Mayenne.

Le Donjon surveille depuis le début du XIII<sup>e</sup> siècle la rivière La Mayenne et le Vieux-Pont. L'escalader relève presque de l'exploit, mais la récompense est belle : une vue sur la charpente et sur la ville. Transformé en prison durant le XIX<sup>e</sup> siècle, le Château accueille depuis 1967 le Musée d'Art Naïf, la plus belle collection d'Art naïf d'Europe. Un bel hommage posthume à l'un des enfants de Laval, le *Douanier Rousseau*.



Le musée possède entre autres deux œuvres (Bouquet de mimosas, Branche de fruits) de *Séraphine Louis*, dite "*Séraphine de Senlis*" héroïne du film de Martin Provost.

Actuellement, on peut également y découvrir une œuvre de **Ferdinand Desnos**, peintre autodidacte considéré comme le fils spirituel du Douanier Rousseau, prêtée par le Centre Pompidou.

Il s'agit d'un tableau intitulé "La Cène sur la Seine".

### Une rénovation récente

Début 2009 les salles du musée d'Art naïf ont été rénovées. Un nouvel accrochage propose désormais quatre thématiques

- Le *Douanier Rousseau*
- Les Maîtres populaires de la Réalité
- *Jules Lefranc*, artiste lavallois, à l'origine de la création du musée
- Les Singuliers de l'Art.

### Les incontournables

On peut voir le château et son donjon en se promenant le long des quais de la Mayenne ou en empruntant les ruelles moyenâgeuses qui conduisent aux fortifications du XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle.

A voir également la monumentale Porte Becheresse qui était la porte de sortie vers la Bretagne et la Maison du Grand Veneur situé en haut de la Grande rue.

<http://www.laval-tourisme.com/vieux-chateaux>

### Le Lactopôle

Le musée du Lactopôle propose une visite guidée au cœur de la tradition laitière française. C'est le plus grand musée du lait et du fromage au monde. Il présente sur 5 000 m<sup>2</sup> et à l'aide d'une muséographie tout à fait moderne une vision globale des activités qui tournent autour du lait.

### Témoignage d'une aventure industrielle

Le Lactopôle André Besnier est un témoignage sur le lait, mondialement produit, travaillé et consommé depuis des siècles.





C'est également la présentation de l'histoire d'un homme, André Besnier, qui en 1933 démarre l'activité à Laval et au final d'un groupe, Lactalis, qui ont fait passer cette activité de l'artisanat à l'industrie de pointe.

Le groupe Lactalis est devenu le premier groupe laitier et fromager européen et le 3ème groupe laitier mondial.

Les 4000 objets et documents, témoignent de la métamorphose qu'a connue le monde rural.

### **Un conservatoire mondial des métiers du lait**

En visitant les 5000 m<sup>2</sup> du musée, vous aurez une vision globale des activités qui tournent autour du lait : sa production, sa collecte, sa transformation en poudre, beurre, crème, yaourt, fromage et produits dérivés mais aussi le marketing, le packaging, le sponsoring...

La collection de baratte présentée est exceptionnelle. Elle contient des pièces très rares en provenance de France et du monde entier. On peut citer : une baratte indienne, une baratte "machine à coudre" c'est à dire fonctionnant avec des pédales (Québec), des barattes d'Afrique, de Grèce, de Hongrie...

Autre collection impressionnante du musée, celle des étiquettes de camemberts, qui raconte l'histoire de la promotion des produits laitiers.

Grâce à la richesse de ses collections le musée a obtenu le statut de "musée conservatoire mondial des métiers du lait".

<http://www.lactopole.com/>



### **Laval et la réalité virtuelle**

La ville de Laval a développé un pôle technologique à la pointe de la recherche sur la réalité virtuelle.

Chaque année le salon Laval Virtual attire des entreprises spécialisées du monde entier et les visiteurs se pressent aux journées grand public où s'exposent les dernières innovations en la matière. Profitez de la visite du château de Laval pour découvrir une application issue de cette recherche : la reconstitution virtuelle de Laval en 1750 développée par la société Nautilus.

### **Laval, ville à la campagne**

A Laval la nature n'est jamais loin.

Petite halte champêtre et fleurie dans le jardin de la Perrine (très belle vue sur la rivière et sur le château) où vous pouvez découvrir l'espace Alain Gerbault, en hommage au navigateur lavallois.

En plein centre de la ville embarquez à bord du Vallis Guidonis bateau-promenade de la ville de Laval, qui vous propose tout un choix de croisières au cœur de la ville et la vallée de la Mayenne.

### **La rivière la Mayenne**

Traversant le département de part en part, la Mayenne fut longtemps l'axe économique le plus important du territoire.

Déjà fréquenté sous Charlemagne, la navigation s'est poursuivie jusqu'au milieu du XXème siècle dans le sillage des péniches qui remontaient le cours, faisant le commerce de bois, d'huile ou de sable de Loire et le descendant en transportant du cidre, des céréales ou les



toiles de lin ou chanvre.

C'est ainsi que tout naturellement les hommes se sont installés au bord de l'eau en bâtissant les villes principales de la Mayenne : Laval, Mayenne et Château-Gontier.

Après une courte durée de désaffection, la Mayenne a retrouvé une seconde vie grâce au tourisme fluvial et à la transformation du chemin de halage en chemin de randonnée.

### **Le chemin de halage**

Jadis les embarcations tirées par des chevaux ou des hommes, depuis le chemin bordant la rivière, remontaient le cours d'eau "à la halée".

Ainsi a été façonné au fil des ans, le chemin de halage de la Mayenne. Le chemin de halage est une des plus belles voies vertes de France : 85 km d'un itinéraire de randonnée en toute sécurité, ouvert à tous les randonneurs non-motorisés.

C'est sans doute le moyen le plus simple et le plus authentique de pénétrer au cœur du département.

### **La faune et la flore**

Le chemin de halage est ponctué de panneaux explicatifs qui présentent l'histoire de la navigation, le patrimoine bâti, ainsi que la faune, la flore.

Certaines espèces sont uniques et protégées :

- Iris jaune, frêne et aulne glutineux
  - Rainette, couleuvre et grenouille
- encore faut-il avoir l'œil.

<http://www.mayenne-tourisme.com/Decouvrez/Vallee-de-la-Mayenne/Le-chemin-de-halage>



### **L'HUISSERIE nous accueille**

Entre bois et rivière

L'Huisserie est bien ancrée en Mayenne en affirmant dans son logo "*Vivre entre bois et Rivière*". Notre commune, de près de 4.000 habitants, a su s'appuyer sur son passé pour construire son avenir.

De nouveaux quartiers naissent et le centre-bourg se dynamise autour de l'église rénovée et des commerces de proximité où règne la convivialité.



Toute proche de Laval, avec qui elle entretient des liens et des projets dans le cadre de la communauté d'agglomération, L'Huisserie reste attachée à son environnement, si propice aux promenades. Le bois, le chemin de halage, les chemins creux, les écluses, sont autant d'occasion de découvrir une faune et une flore des plus variées.

Venez découvrir ce département riche en art et en histoire qui trouve son équilibre dans la richesse de son passé et la diversité de son présent.

Situé aux portes de la Bretagne, point de passage obligé entre Le Mans et Rennes.

Laval a vu naître et fait grandir des personnalités de génie qui ont toutes marqué leur époque par leur audace : Ambroise Paré, le père de la chirurgie ; le Douanier Rousseau, maître des peintres naïfs ; Alfred Jarry, père d'Ubu ; Alain Gerbault, le premier des navigateurs solitaires. Ils sont à l'image de l'esprit lavallois et mayennais.

